

1 milliard de francs et 3 chaînes numériques hertziennes pour le service public

Le Gouvernement a décidé le 28 mars dernier d'accorder à France Télévision une dotation en capital d'un milliard de francs pour le développement de trois chaînes numériques hertziennes. Celle-ci sera versée dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens d'une durée de cinq ans dont la signature est prévue fin mai. Alors que le président de France Télévision avait pour ambition initiale de développer six chaînes thématiques sur le numérique hertzien terrestre, le Gouvernement n'en a retenu que trois : la chaîne tout info, la chaîne Régions et une chaîne qui devrait rediffuser les émissions des chaînes publiques.